

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Hélène Contant](#)

<https://www.cadre21.org/membres/52ad3117482885e5ddcf3faf>

Date d'obtention : 2022-05-24 16:51:40

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens d'abord que la collaboration et la bienveillance forment la clé d'un travail concerté entre les intervenants scolaires, le DPCP et le service de police. Le rôle de l'école est de dresser rapidement un portrait de la situation à l'aide de l'outil d'évaluation qui se trouve dans la trousse. L'école détermine si c'est un acte impulsif ou malveillant. Par la suite, le service de police prend la relève et saisit l'appareil qui été confisqué. Le service de police communique par courriel avec le DPCP qui oriente le dossier (enquête traditionnelle, tribunal de la jeunesse ou rencontre de sensibilisation).

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

La formation va orienter mes interventions et les rendre plus efficaces. Par exemple, la grille d'évaluation, avec ses questions, va me permettre de recueillir l'information pertinente afin de faire un état de la situation le plus juste possible sans aller trop loin. Je me rend compte que je pouvais peut-être aller trop loin dans mes questions. Ensuite, cette formation me permettra de prendre conscience du rôle de chacun tout au long du processus et de prendre conscience de l'importance de protéger les victimes et de préserver l'identité et la sécurité de chacun. Il est donc important de ne jamais chercher à voir le contenu de l'appareil comme preuve lors d'une intervention. Je devrai sensibiliser les éducateurs spécialisés à cette réalité.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Il est important de limiter la diffusion d'informations pour protéger la victimes et les autres jeunes qui sont impliqués dans la situation. Il est donc important de ne pas diffuser de l'information sur la situation à un média ou tout autre personne. Dans une petite école, l'information se propage vite et peut se déformer. Mon défi sera de stopper cette propagation en agissant rapidement de concert avec le service de police, selon le protocole.